Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 97 (1961)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 14 AVRIL 1961 XCVIIe ANNÉE No 13

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Avril...

Avril avait paru, poussant devant lui ses petits nuages comme des poules blanches dans un champ de bleuets. La journée avait été chaude. Les feuilles dépliées se dressaient, ayant pris des forces; on voyait l'air trembler sur la campagne.

(Ramuz: « Aline ».)

Pour vos imprimés une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

banque cantonale vaudoise

Ouverte à tous - Au service de chacun
40 agences et bureaux

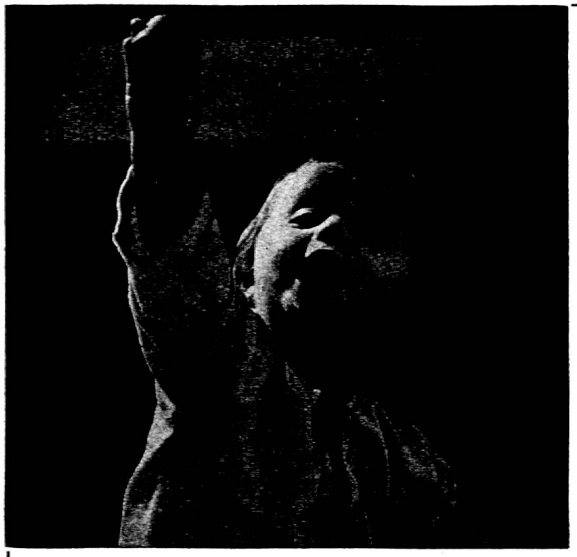

Deux réalisations de La Suisse-Vie pour la génération de l'an 2000

La brochure « Préparation aux carrières de l'avenir », éditée en étroite collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis.

L'assurance-études, qui permet aux enfants d'achever leurs études quoi qu'il puisse arriver à leurs parents.

Nous vous adresserons la brochure gratuitement sur simple demande et nous vous renseignerons volontiers, sans aucun engagement de votre part, sur l'assurance-études.

E. Métroz et J.-P. Poujoulat, rue du Stand 64, Genève
G. Amiguet et P. Bezençon, rue du Midi 3, Lausanne
N. Perruchoud, avenue de la Gare 18, Sion
E. Prébandier, rue Saint-Honoré 1, Neuchâtel
C. Tallat, place de la Gare 5, Bienne
P. Devaud, place de la Gare 38, Fribourg

LA SUISSE

Société d'assurances sur la vie

Société d'assurances contre les accidents

LAUSANNE

La colonie de vacances de la L. V. T. (section de Bex), située aux Plans-sur-Bex, altitude 1100 mètres, cherche

1 instituteur (trice)

pour diriger sa colonie, du 17 juillet au 26 août 1961, environ 40 enfants.

Faire offres à M. René Pahud, av. Biaudet, Bex.

La belle croisière sur les eaux du Jura

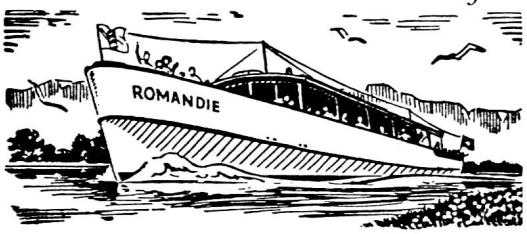

Courses horaire et spéciales ainsi que pour toutes destinations sur les trois lacs.
Renseignements et horaires :
W. KOELLIKER, Port, **Neuchâtel** - Tél. (038) 5 20 30
ainsi que bureaux de rens. et horaires CFF

Partie corporative

VAUD

Promotions et remise de brevets à l'Ecole normale

Comme chaque année, le comité central SPV a été aimablement invité à la cérémonie des promotions et de remise des brevets à l'Ecole normale. La salle de cinéma du Comptoir Suisse se révéla trop petite pour contenir l'affluence des parents d'élèves et amis de l'Ecole ; c'est dire que le programme, soigneusement orchestré, se déroula dans une atmosphère très sympathique. Discours et productions musicales rencontrèrent un égal succès. Nul doute que nos jeunes collègues se souviennent longtemps de cette belle journée qui marque pour eux l'entrée dans une carrière où nous leur souhaitons réussite et courage. *G. Eh.*

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro le rapport de M. Zweissig, directeur de l'EN, le discours de M. le conseiller d'Etat P. Oguey, ainsi que la liste des brevets et des prix. La rédaction présente ses excuses à tous pour ce retard.

Postes au concours

Chapelle s/Moudon : Instituteur primaire. Institutrice primaire.

Chavannes s/Moudon : Instituteur primaire. Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Cuarny : Instituteur primaire ; entrée en fonctions : 10 avril 1961. Appartement à disposition au collège.

Gingins : Institutrice primaire (degré moyen).

Le Pont : Instituteur supérieur.

Grandcour : Institutrice primaire.

Treytorrens : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Chexbres : Instituteur supérieur.

Corsier : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 28 août 1961. — Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions immédiate.

Ependes : Institutrice primaire.

Serix p. Oron : Instituteur primaire. Programme normal, petite classe. Indemnité de résidence et conditions spéciales.

Saint-Cergue : Institutrice primaire.

Guilde vaudoise de travail. Techniques Freinet

Les séances de travail suivantes sont prévues pour ce printemps :

Commission Enfantine : 27 avril, dès 16 h., classe de Mme Schmid, *Clarens.* Sujet : Travail au « Plastico » (terre à modeler en poudre).
25 mai, dès 16 h., classe de Mme Favez, *Clarens.* Sujet : initiation à la mosaïque.

Commission texte libre : 20 avril, dès 16 h. 30, restaurant La Cloche, 1er étage, *Lausanne.* Sujet : Critique de journaux — « démarrage » du t. l. au seuil de la nouvelle année scolaire.

Commission Activités artistiques : 25 avril, dès 16 h. 30, classe Yersin, Davel 1, *Lausanne.* Sujet : Comment susciter un climat favorable à la création d'activités artistiques ?

Commission du Fichier : 26 août, dès 15 h., classe d'Emilie Badoux, *Poliez-le-Grand.* Sujet : Du texte de votre journal à la fiche-guide.

Commission coopérative scolaire : 27 avril, 16 h. 30, Foyer du Théâtre (Salon rose), *Lausanne.* Sujet : Faut-il des statuts ?

Ces séances sont ouvertes à tous les collègues, membres ou non de la Guilde. J. R.

GENÈVE

UAEE Conférence de J. Leclerc

Notre amie Jeannette Leclerc a bien voulu consentir à nous conter son voyage en Chine. Vous viendrez donc nombreuses le **mercredi 26 avril à 17 heures** au restaurant « La Patte d'Oie », avenue Henri-Dunant 6, entendre son captivant exposé et admirer ses clichés en couleurs. C. G.

UIG (3 sections)

Nous vous invitons vivement à participer aux visites d'entreprises suivantes :

Jeudi 20 avril 1961, dès 14 h. 15, visite de la fabrique de cigarettes « Laurens », route de Chêne 61. Rendez-vous à 14 h. 10 devant l'entreprise.

Jeudi 4 mai 1961, dès 15 heures, visite de la fabrique « Caran d'Ache ». Rendez-vous à 14 h. 55 devant le No 39 de la rue de la Terrassière.

Ces deux visites seront particulièrement intéressantes sur le plan technique. Elles seront suivies, comme d'habitude, d'un entretien consacré au thème « Ce que l'entreprise attend de l'école ».

Nous espérons vivement que de très nombreux collègues répondront à cette convocation. L'intérêt que nous manifestons pour ces contacts économie privée - école constitue un élément très important de la revalorisation morale de notre profession.

Nous vous prions donc de vous inscrire au moyen du bulletin reçu individuellement que vous enverrez **avant le samedi 15 avril 1961** à M. Roger Journet, 2, rue des Délices. *Le comité mixte.*

UIG - Dames

Une date à retenir :

Mercredi 19 avril à 17 heures

C'est à l'Hôtel des Bergues que nous nous retrouverons pour le

THÉ DES CORRESPONDANTES ET DÉLÉGUÉES

A bientôt, chères collègues !

Votre comité.

Activités de la Croix-Rouge de la jeunesse

Durant l'année 1960, un effort de propagande entrepris parmi les membres du corps enseignant, a permis de porter à 343 (289 à fin décembre 1959), le nombre des groupes de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Les trois critères de la Croix-Rouge de la Jeunesse sont : 1) protection de la santé ; 2) entraide ; 3) amitié internationale.

Sur le plan de la *protection de la santé,* il a été distribué dans toutes les classes une affiche en faveur du développement de la gymnastique, avec le slogan : « Santé et joie par la gymnastique ».

24 cours d'hygiène et de premiers soins ont été enseignés avec l'appui du Département de l'instruction publique dans 16 classes de campagne (à titre obligatoire) et dans 8 classes de ville (à titre facultatif).

Un cours de sauvetage nautique, organisé à la plage des Pâquis a réuni 120 filles et garçons des écoles secondaires. 35 participants seulement ont été sélectionnés pour passer un examen, 15 d'entre eux ont brillamment réussi les épreuves imposées par la Société suisse de sauvetage et obtenu leur certificat de « Jeune sauveteur ».

Un camp de juniors Croix-Rouge genevois a réuni une vingtaine de participants pour quatre semaines à Gstaad.

Sur le plan de l'*entraide,* les juniors de la Croix-Rouge se sont intéressés plus particulièrement, en dehors d'actions de secours locales, aux enfants réfugiés au Maroc et en Tunisie et au sort tragique d'un de leur camarade à Genève, victime d'un grave accident.

Sur le plan de l'*amitié internationale,* quelques garçons et filles ont participé à des échanges de séjours de vacances avec l'Allemagne, organisés par le Secrétariat romand de la Croix-Rouge de la Jeunesse, d'autres ont pris part à un camp réunissant en Allemagne, des jeunes Français, Allemands et Suisses.

De nombreux échanges de correspondance interscolaire, sous forme d'albums documentaires ont été faits avec plusieurs pays.

Une commission réunissant une douzaine de membres, dont la majorité fait partie du corps enseignant, étudie le programme d'activités et présente toutes suggestions utiles pour établir un contact efficace entre l'école et la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Exposition des « Arts et Loisirs »

L'association « Arts et Loisirs » continue son magnifique essor. Le besoin d'union se fait partout sentir qui permet aux petits groupes de se déployer désormais, sur un champ plus large. Dans ces conditions, les moyens et les possibilités d'action augmentent dans la mesure des conceptions actuelles.

Ainsi, nous avons eu la grande satisfaction de recevoir récemment cinq nouvelles adhésions qui portent à quinze le nombre de nos groupements affiliés :

Maison Stern Frères S.A. ; Maison Gardy S.A. ; Fonctionnaires de l'Etat ; Corps de police ; Petites entreprises.

Il est réjouissant de voir avec quel entrain les représentants de ces différents groupes participent aux divers travaux d'organisation. De plus, et en conséquence de l'augmentation de ses responsabilités, le comité vient de s'adjoindre la collaboration appréciée de notre collègue René Graf.

La prochaine *exposition ALG,* à laquelle peuvent participer tous les membres des UIG, aura lieu en novembre prochain. Elle se bornera cette année, à présenter au public, tout ce qui a trait aux *modèles réduits,* aux *travaux sur bois et sur fer,* aux *divers assemblages,* à la *vannerie,* la *broderie,* la *céramique.*

Nous engageons vivement nos collègues, dames et messieurs, qui se reconnaissent parmi ces divers violons d'Ingres, à bien vouloir s'inscrire d'ici au 31 mai, auprès du soussigné, rue Henri Mussard, 15.

R. Chabert.

NEUCHÂTEL NEUCHÂTEL

Comité central Séance du 28 mars 1961

Mlle S. Voumard, secrétaire, que nous savions fort qualifiée pour ce travail qu'elle exécutait au Comité du Centenaire, nous lit son premier procès-verbal. Adopté.

C'est la réforme de l'enseignement qui justifie la convocation de ce jour. En effet, cette vaste et complexe question a fait l'objet d'une récente séance du Parlement neuchâtelois qui s'est vu obligé d'en remettre l'étude à une commission. Nous avons suivi de près toute l'évolution des discussions et y veillons d'un œil attentif, car nous nous devons de défendre au mieux notre école primaire qui court certains dangers. Nous aurons très probablement une entrevue avec M. Clottu à ce sujet. Par ailleurs, il faut chercher à pallier l'encombrement des écoles secondaires qui porte un si grand préjudice aux bons élèves, l'élite sur laquelle l'avenir doit pouvoir compter plus que jamais.

L'enfant de 11 à 15 ans a besoin de maîtres qui soient des personnalités capables de laisser une empreinte sur lui. Ce ne serait pas heureux de confier ces enfants à de jeunes licenciés. C'est ce que redoutent aussi les campagnes qui s'élèvent contre toute proposition qui éloignerait les enfants trop tôt de la maison.

Certains voient la clé de toute la réforme dans la préparation des maîtres secondaires. Il n'est pas du tout nécessaire d'être licencié pour enseigner les éléments que l'école primaire a donnés jusqu'ici. Au progymnase, le pour-cent des échecs est énorme en raison de l'encombrement d'une part et de l'inadaptation des professeurs d'autre part. Ce qui ne signifie pas que l'école primaire ignore aussi ses déficits.

Ces quelques remarques, notées parmi cent autres.

Une entrevue aura lieu aussi avec les maîtres secondaires.

Le Comité central restreint s'est réuni le samedi de Pâques pour rédiger un rapport à l'adresse de la Commission parlementaire.

Sont désignés comme délégués au Congrès fédératif de Lugano : Mlle Rosselet, MM. Hügli, Guyot.

Si un séminaire est à nouveau organisé l'an prochain, il est décidé que la finance d'inscription sera abaissée de moitié, soit à 15 fr. On envisage éventuellement de faire appel à plusieurs professeurs de français.

L'idée de refaire en 1962 un concours de chorales enfantines semblable à celui du Centenaire est retenue.

W. G.

(Suite à la p. 249)

Un enfant s'éveille...

44

« Je rêvais... quoi ? Je ne sais plus.
Quand vous êtes entrée, ô ma petite mère,
Pour chasser les volets à deux bras résolus,
Puis d'un baiser taquin chatouiller ma paupière,
Mes rêves ont suivi le fil de la lumière...
Et je les ai retenus.

Honte au dormeur pesant qu'un vif rayon lutine !
Les chansons du matin : la cloche et le coucou,
Les pavois du printemps : le ciel et la glycine,
Notre chaton futé qui me lèche le cou,
Puis ton baiser, maman vigilante et câline ;
Voilà tous les jouets dont le réveil emplit
Ma chambre ouverte... et qui s'épandent sur mon lit.
Ce réveil est, je crois, plus riche que mon rêve ;
Mais le jour durera trop peu...
Ah ! vite, il faut que je me lève
Pour n'en pas laisser perdre un petit moment bleu.

Amélie Murat.
Le Chant de la Vie.
Au Pigeonnier, édit.

A maman

45

Maman, mon étoile est en fête !
Maman, mon étoile est en fleurs !

Le ciel aujourd'hui, pour ta fête,
Peut avoir toutes les couleurs,
Il n'en a qu'une sur ma tête,
Celle de mon amour en fleurs...

Aujourd'hui, maman, c'est ta fête,
Et c'est un grand bouquet de fleurs
Que j'imagine dans ma tête
Pour le serrer contre nos cœurs.

Maman, mon étoile est en fête !
Maman, mon étoile est en fleurs !
Comme hier, elle est toujours prête
A faire un seul cœur de nos cœurs...

Mon amour pour toi, c'est ma fête !
Et ton amour, mon âme en fleurs !

Louis Emie.

46 L'amour d'une mère

O l'amour d'une mère ! amour que nul n'oublie !
Pain merveilleux qu'un dieu partage et multiplie !
Table toujours servie au paternel foyer !
Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier !

Victor Hugo.

47 La mère

Souvenez-vous
Que tant qu'on est petit la mère sur nous veille,
Mais que plus tard on la défend,
Et qu'elle aura besoin, quand elle sera vieille,
D'un homme qui soit son enfant.

Victor Hugo.

48 Maman...

Maman, nom tissé de soleil !
Tu rayonnes sur notre vie
Comme en l'ombre un vitrail vermeil,
— En nous, un peu de ciel qui prie...
Maman, nom tissé de soleil !

Maman, nom pur comme un cristal !
Si calme à l'angoisse brûlante,
Nos fronts trop lourds, ils n'ont plus mal,
— Et c'est tout le passé qui chante...
Maman, nom pur comme un cristal !

Maman, nom ruisselant d'amour,
Qui fait se rapprocher les frères,
C'est ton cœur qui rythme nos jours !
— Notre âme s'ouvre en la lumière...
Maman, nom ruisselant d'amour !

Maman, nom doux comme un baiser...
La vieille maison familiale,
Ton sourire vient l'iriser.
— Sans toi, que les roses sont pâles !
Maman, nom doux comme un baiser...

Léa Coulon.

39. Avant toutes les autres . . . . . Jean Gaillard
40. Maman . . . . . Xavier Privas
41. Les deux mères . . . . . Jean Rameau
42. Ma pauvre mère . . . . . François Villon
43. Les mains de ma mère . . . . . Pierre Moussarie
44. Un enfant s'éveille . . . . . Amélie Murat
45. A maman . . . . . Louis Emie
46. L'amour d'une mère . . . . . Victor Hugo
47. La mère . . . . . Victor Hugo
48. Maman . . . . . Léa Coulon
49. Départs . . . . . César Santelli
50. Mère . . . . . Maurice Carême
51. La chanson de la glu . . . . . Jean Richepin
52. Ma mère . . . . . Francis André
53. La mère et la fille . . . . . Henriette Charasson
54. La mère de Florentin Prunier . . . . . Georges Duhamel
55. Ma petite maman . . . . . Henriette Charasson

II. **Lectures.** *Degrés moyen et supérieur.*

56. Berceuse . . . . . Henriette Walz
57. Maman . . . . . Georges Duhamel
58. Maman me berce . . . . . Maurice Kuès
59. Ma seule consolation . . . . . Marcel Proust
60. Un fait historique . . . . . Un Suédois
61. La mère et l'enfant . . . . . Rabindranath Tagore
62. Souvenir filial . . . . . François Coppée
63. Une mère . . . . . René Bazin
64. L'enfant et sa mère . . . . . R. Rolland
65. La maladie de ma mère . . . . . Jean Guehenno
66. Les mains de maman . . . . . Ch. Ab der Halden
67. Maman . . . . . A. Lichtenberger
68. Les contes de maman . . . . . V. van Fricht
69. La maman . . . . . A. Bayet
70. La mère et l'enfant . . . . . Victor Hugo
71. Le lion de Florence . . . . . La Harpe
72. Une bonne mère . . . . . Hector Malot
73. Ma mère . . . . . Lamartine
74. La maman dévouée . . . . . Camille Lemonnier
75. Ma mère . . . . . Pierre Loti
76. La prière du matin . . . . . Lamartine
77. Rencontre . . . . . Anatole France
78. La maman consolatrice . . . . . Georges Duhamel
79. Maman . . . . . Ch. L. Philippe
80. Maman Ma . . . . . Georges Duhamel
81. Une mère courageuse . . . . . J. Marouzeau
82. Le sacrifice d'une mère . . . . . Alfred de Musset
83. La mère et l'enfant . . . . . Léon Tolstoï
84. Les donnades . . . . . Baptiste Bonnet
85. Le château fort de Vilnius . . . . . Conte lithuanien

TABLE DES MATIÈRES

1. **Poèmes.** a) *Pour les petits* (de 6 à 8 ans).

1. Maman X
2. Ce qui ne peut s'user . . . . . Marcelle Docquir
3. Maman . . . . . Gertrude Berger
4. Pour maman . . . . . M. Matter-Estoppey
5. Mariage . . . . . L. Delarue-Mardrus
6. Pour maman . . . . . Vio Martin
7. La merveille . . . . . Glyraine
8. Gentille maman X
9. Supposons X
10. Seulement une mère X
11. Maman . . . . . M. Matter-Estoppey
12. Pour ma mère . . . . . Maurice Carême
13. La semaine de maman . . . . . Claude Roy
14. Si tous les petits bras du monde... . . . . Simone Cuendet
15. Ma maman X
16. Je possède une mère . . . . . Sem
17. Pour maman . . . . . Simone Cuendet
18. Des mots d'amour X

b) *Pour les moyens* (de 9 à 11 ans).

19. Maman et ses filles . . . . . Brizeux
20. Souhait . . . . . Maurice Carême
21. Quand on est petit enfant . . . . . Mlle Brès
22. Maman . . . . . Vio Martin
23. Ma mère . . . . . Jean Aicard
24. Bonne fête . . . . . Raymond Richard
25. Mon mois de mai . . . . . Simone Cuendet
26. La maman . . . . . Mme A. Tastu
27. Maman . . . . . Luc Morin
28. Un bon petit cœur X
29. Merci, maman . . . . . Marthe Amiot
30. Maman . . . . . Léa Coulon
31. Ma mère . . . . . Maurice Carême
32. Le petit doigt de maman . . . . . Mme Coupey
33. Mère et enfant . . . . . Mme Sophie Huë
34. Petite mère, c'est toi . . . . . Mme Sophie Huë
35. Maman . . . . . Jef.

c) *Pour les grands* (de 12 à 15 ans).

36. A ma mère . . . . . Théodore de Banville
37. L'amour des mamans . . . . . Ch. Corlet
38. Le coffret . . . . . Georges Rodenbach

Dis Maman, quand partirons-nous ?
En hiver, quand la plaine est blanche,
Sur un traîneau, couleur pervenche ?
Au printemps lorsque l'air plus doux
Caresse les pelouses vertes,
Sur un vaisseau, voiles ouvertes ?
Ou bien partirons-nous en août
Quand, au soleil, les fruits foisonnent,
Sur un char, à califourchon
Sur quelque gigantesque tonne
Avec le diable au timon ?

Dis Maman, où partirons-nous ?
Vers le Nord, aux terres glacées
Où, le soir, montent espacées
Les sinistres plaintes des loups ?
Vers l'Orient aux nuits trop brèves
Où sur de beaux tapis l'on rêve
Ainsi que l'on prie, à genoux ?
Irons-nous au désert immense
Dont le ventre ondule sans fin ?
Partirons-nous vers le déclin
Du jour, qui plus loin recommence ?

Mon petit homme, restons là !
Calme la fièvre qui t'agite ;
Tes yeux que la lumière irrite
Vont se fermer tant ils sont las !
Mon cher petit, viens dans mes bras
Et, tandis que le jour s'achève
Ma voix saura peupler ton rêve,
Comme elle te berçait enfant.

Contre mon cœur si je te prends,
Tu feras le plus beau voyage :
Couchant, levant, désert sauvage,
Rempliront tes yeux éblouis.
...Et quant à moi, si tu guéris,
Si les fleurs de tes joues éclosent,
Qu'ai-je besoin, lors, d'autre chose ?
Que m'importent terres et mers ?
N'es-tu pas tout mon univers ?

César Santelli.
Mercure de France, édit.

No 13 14 4 61 Educateur et Bulletin corporatif 235

Mère

I

J'ai de toi une image
Qui ne vit qu'en mon cœur.
Là, tes traits sont si purs
Que tu n'as aucun âge.

Là, tu peux me parler
Sans remuer les lèvres,
Tu peux me regarder
Sans ouvrir les paupières.

Et lorsque le malheur
M'attend sur le chemin,
Je le sais par ton cœur
Qui bat contre le mien.

II

Te remercierai-je jamais assez
De m'avoir mis au monde
Et de m'avoir donné
Tant d'arbres à aimer,
Tant d'oiseaux à cueillir,
Tant d'étoiles à effeuiller,
Tant de mots à faire chanter,
Tant de cœurs à comprendre,
Tant de mains d'hommes à serrer,
Et une âme de petit enfant
Qui ne demande à l'existence
Qu'un peu de brise pour son cerf-volant.

Maurice Carême.
Mère.
Chez l'auteur : 14, av. Nellie Melba, Bruxelles.

— Grand-seigneur de Lituanie ! Toi qui es le plus noble serviteur des dieux tu peux mieux qu'aucun de nous connaître leurs voies, mais si tu tiens à notre réponse, la voilà : « Pour que l'œuvre dure des siècles, et pour que les dieux la bénissent, il faudrait qu'une mère lituanienne, de son propre gré, offre son fils unique pour le mettre vivant sous cette pierre angulaire. »

Une telle réponse émerveilla le duc et toute sa suite. Oui, voilà l'offrande la plus merveilleuse, mais où la prendre puisque depuis le commencement du monde on n'a pas entendu une chose pareille.

Soucieux, il ordonna à ses messagers de parcourir tout le pays à la recherche d'une telle mère qui par amour de la patrie n'hésiterait pas devant un tel sacrifice.

C'était le temps de la lutte à mort avec l'Ordre teutonique. Bien vite, on trouva ce qu'il fallait. Le troisième jour se présenta une veuve avec son fils beau comme un dieu. Il ne s'opposait ni à la volonté de sa mère, ni à celle des dieux, mais avant de faire le grand sacrifice de sa jeunesse, il voulait être assuré que telle était vraiment leur volonté. Il pria le duc de lui permettre de poser trois questions aux grands prêtres. Si ceux-ci lui répondent avec sagesse, ce sera le signe qu'ils connaissent vraiment la volonté des dieux, sinon ils auront mal interprété les signes du ciel.

Le propos du jeune homme plut au duc et il consentit à ce dernier examen.

— Grands prêtres de nos dieux bien-aimés, dit le jeune homme, dites-moi ce qui, à votre avis, est le plus doux, le plus léger et le plus dur au monde ?

Après un bref moment de réflexion les bouches des sages s'ouvrirent :

— Le plus doux au monde est le miel des abeilles sauvages, le plus léger est le duvet d'oiseau et le plus dur est naturellement le glaive de notre duc qui d'un seul coup peut partager un chevalier jusqu'à la selle.

— Ce n'est pas vrai ! répondit courageusement le jeune garçon. Moi, je connais des choses beaucoup plus douces, beaucoup plus légères et beaucoup plus dures.

— C'est impossible !

— Oui, le lait de la mère est plus doux que le miel des abeilles sauvages, l'enfant dans les mains de la mère est beaucoup plus léger que le meilleur duvet d'oiseau et le cœur de ma mère est plus dur que l'acier du glaive s'il ne se déchire pas en voulant me livrer à un tel supplice.

Le grand-duc se réjouit d'une telle sagesse et de la profondeur des sentiments du jeune homme. Voyant que par cette réponse les dieux refusaient le prix du sang, il ordonna de mettre à sa place des fleurs des champs comme symbole de la pure floraison qui devait se perpétuer, pendant des siècles, dans ce lieu sacré.

Conte lituanien.

que l'échine nous faisait mal ; nos petits bras tombaient de fatigue ; les épines du chaume, avec la chaleur qu'il faisait, nous piquaient les doigts ; et alors, en cachette, nous tournions la tête du côté du chemin de Saint-Gilles, où, à travers les mûriers, nous voyions les glaneurs qui gagnaient Bellegarde avec leurs faix de javelles sur la tête.

... Or, ma mère voyait bien ce qui se passait et nous disait : « Ne les regardez pas, n'y faites pas attention, mes enfants. Songez que chaque javelle que nous amassons est un pain que nous avons de plus pour quand il fera froid. Songez que votre père est là-bas, planté dans la vase d'un canal... »

Et vite, vite, quoique fatigués, nous nous remettions à l'œuvre.

Baptiste Bonnet.
Vie d'Enfant.
Texte provençal, traduit par A. Daudet.
Malachaume, éditeur, Nîmes.

85 Le château fort de Vilnius

Le grand-duc de la Lituanie décida de construire un château fort si puissant qu'aucun ennemi ne pourrait jamais le prendre.

Il choisit à cet effet les belles collines de Vilnius et sur la plus haute on commença à transporter les grandes pierres et les bois. Il est merveilleux ce pays de Vilnius ! La beauté de ses environs couverts de bosquets où se promenait autrefois l'ours, courait l'élan et s'épuisait le rossignol ne pouvait pas ne pas attirer l'œil ni laisser indifférent le cœur d'un tel homme.

Le travail était épuisant : pour une seule charrue il fallait une dizaine de bœufs. Finalement tout fut prêt pour la construction. Les grandes fosses des fondements attendaient l'heure d'engloutir toute cette masse énorme de rochers qui seront le soutien du futur château. Et le château doit être le plus fort ! Il sera la défense et la gloire non seulement du grand-duc, mais du pays tout entier.

Pour la pose de la première pierre, la plus grosse de toutes, le duc en personne vint accompagné des plus éminents prêtres, devins et sorciers. Voulant que tout soit parfait dans une entreprise pareille, il s'adressa à sa noble suite :

— Serviteurs des grands dieux de Lituanie, vous qui êtes les interprètes intimes de leur volonté et de leurs désirs, vous qui faites les sacrifices d'ambre parfumé et d'animaux les plus gras, dites-moi, que pourrais-je faire en leur honneur pour qu'ils bénissent cette œuvre et qu'elle résiste aux siècles ?

Les têtes des savants se courbèrent sous le poids de profondes pensées. Leurs yeux se fermèrent pour mieux pénétrer les mystères des dieux.

Après de longues réflexions, après avoir interrogé le feu et discuté entre eux, les voilà qui répondent à leur maître :

La chanson de la glu

Y avait un' fois un pauv' gars,
Et lon la laire,
Et lon lan la,
Y avait un' fois un pauv' gars,
Qu'aimait cell' qui n'l'aimait pas.

Ell' lui dit : Apport'-moi d'main,
Et lon la laire,
Et lon lan la,
Ell' lui dit : Apport'-moi d'main,
L'cœur de ta mèr' pour mon chien...

Va chez sa mère et la tue
Et lon la laire,
Et lon lan la,
Va chez sa mère et la tue,
Lui prit l'cœur et s'en courut.

Comme il courait, il tomba,
Et lon la laire,
Et lon lan la,
Comme il courait, il tomba,
Et par terre l'cœur roula.

Et pendant que l'cœur roulait,
Et lon la laire,
Et lon lan la,
Et pendant que l'cœur roulait,
Entendit l'cœur qui parlait.

Et l'cœur lui dit en pleurant,
Et lon la laire,
Et lon lan la,
Et l'cœur lui dit en pleurant :
T'es-tu fait mal, mon enfant ?

Jean Richepin.
La Glu.
Fasquelle, édit.

No 13 14 4 61 Educateur et Bulletin corporatif 237

Ma mère

Ma mère, je l'ai vue ainsi depuis toujours :
Aux champs, à la maison, ou bien parmi les bêtes,
Avec ses mains qui vont sans s'arrêter jamais,
Et ses sabots, ses vêtements de pauvre femme ;

Ma mère, je l'ai vue aux côtés de mon père,
Travaillant tous les jours par bon ou mauvais temps,
Travaillant pour payer la maison et les champs,
Et pour gagner l'argent qu'il faut pour le notaire,
Pour l'épicier et ceux qui vendent des vêtements...

Le pauvre argent que l'on gagne avec tant de peine
Et qui s'en va si vite au long de tous les jours...
Ma mère, c'est ainsi que toujours l'ont connue
Mes yeux d'enfant et mes yeux d'homme,
Et c'est pour elle qu'ici je chante.

C'est ma mère que je chante,
C'est ma mère et sa vie, ses mains nouées, ses peines,
Et son œuvre autour d'elle, immense et ignorée.
C'est ma mère penchée à la tâche, enchaînée
Aux jours qu'il faut tirer de la terre en faisant
Les gestes qu'on fait depuis des mille ans,
Qui partent d'en bas et qu'on ne voit pas,
Et qui portent plus loin la joie et la lumière...

C'est ma mère qu'ici je chante :
C'est une vieille femme au corps lourd comme un chêne,
Au visage ridé comme un labour d'automne,
Aux yeux comme un coucher de soleil sur les champs.

C'est pour ma vieille mère qu'ici je chante,
Pour qu'elle sente, venant de moi, venant du monde,
Pour qu'elle sente dans ma voix, un peu d'amour,
Un peu du grand amour créé sur son passage.

Francis André.
Poèmes paysans.
Les Ecrivains réunis, édit.

... Les trompettes de basse-cour n'avaient pas lancé leurs cocoricos de prime aube que notre mère venait plan-plan vers nos paillasses nous prendre un à un dans ses bras et à la doucelette, en nous déposant pieds nus sur le sol, nous embrassait en nous disant :

« Allons, mes beaux agneaux, dégourdissez-vous un peu, car il va être jour. Nous sommes en retard. Allons Brisquini ! Vé Jacques ! Vé Claudon ! Regardez votre sœur comme elle s'est vite habillée... » Et à l'envi, excités de la sorte, nous nous dépêchions, à toi, à moi, en nous bousculant. Puis en nous frottant les yeux, parfois nous courions tous ensemble vers mon père qui s'esclaffait de rire de nous voir faire.

Cependant, ma mère réunissait les cordes... et nous partions tous, mon père pour Ribeyrès, nous autres pour le chemin de Brousson...

Des colonies d'enfants s'acheminaient comme nous autres devers la donnade traditionnelle de Brousson tant renommée... Et il y en avait des gens et puis du monde !... Mon Dieu ! qu'il y en avait. Le tour des quatre grandes haies du clos en noircissait, et il en arrivait toujours. Je restais bouche bée devant cette terre superbe, chargée de meules, enceinturée de toute la pauvraille du pays... Et j'étais là, béant d'admiration, quand, en me prenant dans ses bras :

« Mon beau garçon, me fit ma mère, où es-tu ? A quoi penses-tu ? Vois, mon agneau, vois Golot le tambour qui vient de prendre ses baguettes ; l'élan se donnera bientôt ; allons, mon rossignolet, tiens-toi prêt. » Ma mère n'avait pas fini de parler que le soleil pointait, cependant que retentissait un grand roulement de tambour. C'était le signal de la donnade.

Ma mère était tellement bonne, tellement douce et vous savait si bien dire les choses que, bien que vous n'en eussiez pas envie vous étiez obligés de faire ce qu'elle vous commandait. Nous nous tenions à son entour comme une couvée de poulets : et zon ! l'un après l'autre, à ses côtés, nous ramassions de ces beaux épis dorés qui, rien qu'à les voir, vous faisaient joie. Nous en ramassions et nous en ramassions encore ; et zon ! les belles javelles de saisette, leur barbe bien égalisée, allaient là-bas croître le tas. Lorsque l'un de nous mollissait : « Je crois bien, nous disait ma mère que de mes trois beaux hommes, il y en a un qui ne fait rien. Il fait une belle soleillée qui grille, nous disait-elle encore. Voulez-vous, mes enfants, que, pour l'oublier, je vous chante quelque chose ? ... »

Ma mère, quelle patience ! faisait tout pour nous tenir au travail ; et, malgré nous, nous ne l'écoutions plus guère. Il faut dire

Je me rappelle que lorsque j'étais las de courir, je venais m'asseoir devant la table à thé dans mon petit fauteuil d'enfant, haut perché. Il était déjà tard, j'avais fini depuis longtemps ma tasse de lait sucré et mes yeux se fermaient de sommeil ; mais je ne bougeais pas ; je restais tranquille et j'écoutais. Comment ne pas écouter ? Maman cause avec une des personnes présentes, et le son de sa voix est si doux, si aimable ! A lui seul il me dit tant de choses...

Je me laisse glisser jusqu'à terre et vais tout doucement me coucher commodément dans un grand fauteuil.

« Tu t'endors, mon petit Nicolas, me dit maman. Tu ferais mieux d'aller te coucher.

— Je n'ai pas envie de dormir, maman. »

Des rêves vagues, mais délicieux, emplissent mon imagination ; le bon sommeil de l'enfance ferme mes paupières, et, au bout d'un instant, je suis endormi. Je sens sur moi, à travers mon sommeil, une main délicate ; je la reconnais au seul toucher et, tout en dormant, je la saisis et la presse bien fort sur mes lèvres.

Tout le monde s'est dispersé. Une seule bougie brûle dans le salon. Maman a dit qu'elle se chargeait de me réveiller. Elle se blottit dans le fauteuil où je dors, passe sa belle main fine dans mes cheveux, se penche à mon oreille et murmure de sa jolie voix que je connais si bien : « Lève-toi, ma petite âme ; il est temps d'aller se coucher. »

Aucun regard indifférent ne la gêne : elle ne craint pas d'épancher sur moi toute sa tendresse et tout son amour. Je ne bouge pas ; mais je baise sa main encore plus fort.

« Lève-toi, mon ange. »

Elle met son autre main dans mon cou et me chatouille avec ses doigts effilés... Le salon silencieux est dans une demi-obscurité... Je me lève d'un bond, je jette mes bras autour de son cou, je me serre contre sa poitrine en murmurant :

« Ô maman, chère petite maman, comme je t'aime ! »

Elle sourit de son sourire triste et charmant, prend ma tête à deux mains, m'embrasse sur le front et me met sur ses genoux.

« Tu m'aimes bien ? » Elle se tait un instant, puis elle reprend :

« Vois-tu, aime-moi toujours, ne m'oublie jamais. Si tu n'avais plus ta maman, tu ne l'oublierais pas, dis, mon petit Nicolas ? »

Elle me baise encore plus tendrement. Je m'écrie : « Oh ! ne dis pas cela, maman chérie, ma petite âme ! »

Je baise ses genoux et des ruisseaux de larmes coulent de mes yeux dans un transport d'amour.

Léon Tolstoï. Traduction Arvède Barine.
Souvenirs. Hachette et Cie, édit.

Je ne t'ai jamais dit, maman, tout ce que j'avais dans le cœur,

Car ce n'est que depuis que j'ai mes enfants à moi que je sais [combien je t'aime.

Je me souviens de ces retours à la maison, de ton amour, de ton [sourire, de ton visage,

Et je pourrais pleurer de ne t'avoir pas dit assez ce que je viens de [découvrir.

O maman, toi la meilleure et la plus douce, ô cher visage, ô cher [cœur,

O petit corps que j'ai senti un jour raide et froid sous mes lèvres,

Toi que je voudrais maintenant envelopper, dorloter et tenir,

Sens-tu, ma petite maman, dans ces régions mystérieuses où tu [voyages,

Comme je t'aime, après sept ans de ton départ, bien plus encore [que sur la terre ?

Je ne crois pas ce qu'on nous dit, qu'une âme échappée de son corps [est si fort toute à Dieu qu'elle n'a plus d'autre souci,

Je ne crois pas que Dieu, qui eut une mère ici-bas, veuille rompre [nos liens ainsi,

Moi qui mesurai ton amour, je sais que dans la terre à mon [approche ton petit corps dissous se reconstituerait plutôt [en frémissant

Si ta chère âme oubliait dans le ciel les doubles liens de la chair [et du sang,

Et c'est pourquoi je te parle ce soir et te dis que je t'aime,

Ma maman morte, car je sais bien, moi qui suis mère, que cela te [fait plaisir encore tout de même.

Henriette Charasson.

La mère de Florentin Prunier

Il a résisté pendant vingt longs jours
Et sa mère était à côté de lui.

Il a résisté, Florentin Prunier,
Car sa mère ne veut pas qu'il meure.

Dès qu'elle a connu qu'il était blessé,
Elle est venue, du fond de la vieille province.

Elle a traversé le pays tonnant
Où l'immense armée grouille dans la boue.

Son visage est dur, sous la coiffe raide ;
Elle n'a peur de rien ni de personne.

Elle emporte un panier, avec douze pommes,
Et du beurre frais dans un petit pot.

Toute la journée, elle reste assise
Près de la couchette où meurt Florentin.

Elle arrive à l'heure où l'on fait du feu
Et reste jusqu'à l'heure où Florentin délire.

Elle sort un peu quand on dit : « Sortez ! »
Et qu'on va panser la pauvre poitrine.

Elle resterait s'il fallait rester :
Elle est femme à voir la plaie de son fils.

Ne lui faut-il pas entendre les cris
Pendant qu'elle attend, les souliers dans l'eau ?

Elle est près du lit comme un chien de garde,
On ne la voit plus ni manger ni boire.

Florentin non plus ne sait plus manger :
Le beurre a jauni dans son petit pot.

Ses mains tourmentées comme des racines
Etreignent la main maigre de son fils.

Elle contemple avec obstination
Le visage blanc où la sueur ruisselle.

Elle voit le cou, tout tendu de cordes,
Où l'air, en passant, fait un bruit mouillé.

flot était trop fort. Mme des Arcis, qui était restée dans la voiture avec l'enfant, ouvrit la glace avec une terreur affreuse :

— Est-ce que nous sommes perdus ? s'écria-t-elle. En ce moment la perche rompit. Les deux hommes tombèrent dans le bateau, épuisés, et les mains meurtries.

Le passeux savait nager, mais non le cocher. Il n'y avait pas de temps à perdre :

— Père Georgeot, dit Mme des Arcis au passeux, peux-tu me sauver, ma fille et moi ?

Le père Georgeot jeta un coup d'œil sur l'eau, puis sur la rive :

— Certainement, répondit-il en haussant les épaules, d'un air offensé qu'on lui adressât une pareille question.

— Que faut-il faire ? dit Mme des Arcis.

— Vous mettre sur mes épaules, réplique le passeux. Empoignez-moi le cou à deux bras, mais n'ayez pas peur et ne vous cramponnez pas, nous serions noyés ; ne criez pas, ça vous ferait boire. Quant à la petite, je la prendrai d'une main par la taille, je nagerai de l'autre à la marinière et je la passerai en l'air sans la mouiller. Il n'y a pas vingt-cinq brasses d'ici aux pommes de terre qui sont dans ce champ-là.

— Et Jean ? dit Mme des Arcis, désignant le cocher.

— Jean boira un coup, mais il en reviendra. Qu'il aille à l'écluse et qu'il attende, je le retrouverai.

Le père Georgeot s'élance dans l'eau, chargé de son double fardeau, mais il avait trop préjugé de ses forces. Il n'était plus jeune, tant s'en fallait. La rive était plus loin qu'il ne disait et le courant plus fort qu'il ne l'avait pensé. Il fit cependant tout ce qu'il put pour arriver à terre, mais il fut bientôt entraîné. Le tronc d'un saule couvert par l'eau, et qu'il ne pouvait voir dans les ténèbres, l'arrêta tout à coup ; il s'y était violemment frappé au front. Son sang coula, sa vue s'obscurcit.

— Prenez votre fille et mettez-la sur mon cou, dit-il, ou sur le vôtre ; je n'en puis plus.

— Pourrais-tu la sauver si tu ne portais qu'elle ? demanda la mère.

— Je n'en sais rien, mais je crois que oui, dit le passeux.

Mme des Arcis, pour toute réponse, ouvrit les bras, lâcha le cou du passeux, et se laissa aller au fond de l'eau.

Lorsque le passeux eut déposé à terre la petite Camille, saine et sauve, le cocher, qui avait été tiré de la rivière par un paysan, l'aida à chercher le corps de Mme des Arcis. On ne le retrouva que le lendemain matin, près du rivage.

Alfred de Musset.
Pierre et Camille.

petites bûches pétillantes qui de loin éclairaient mal et de près éclaboussaient le linge. Puis était venue la chandelle de suif, et le « chaneuil », lampe romaine à la mèche charbonneuse ; puis la bougie, progrès contemporain de mon enfance, mais qui coûtait cher ; puis la petite lampe à essence, qui filait quand on montait la flamme ; puis la grosse lampe à huile, dont l'éclat mourait dès qu'on oubliait de tourner la pompe crachotante.

Au temps de la suspension à pétrole, ma mère eut une machine à coudre. On venait des environs voir cette merveille. Ce fut un nouvel instrument de supplice, car le travail du soir s'en accrut.

Ma pauvre mère, harassée des tâches du jour, s'endormait dès qu'elle était assise à son ouvrage, et nous la regardions avec un sourire attristé quand soudain elle s'immobilisait, la main en l'air, son aiguille cherchant l'étoffe dans le vide. Elle s'éveillait, poussant un soupir, s'en voulant à elle-même de sa lassitude, et s'assoupissait encore, pour ne se réveiller vraiment et travailler à plein que quand nous dormions tous.

S'il y avait un enfant au berceau, il ne manquait pas de pleurer juste au moment où l'ouvrage marchait bien, et il fallait s'interrompre pour le lever, le bercer, le rendormir. J'ai été à mon tour ce petit tyran impitoyable qui enlevait à sa mère ce qu'elle avait de plus sacré, les heures du travail payé. Et j'ai de ce dur passé une relique émouvante.

Ma mère m'a laissé le berceau où nous avons tous dormi, où elle avait dormi elle-même, taillé pour elle dans le chêne par son grand-père menuisier. Il porte des trous où l'on passait la sangle qui tient le petit emmailloté. A l'un de ces trous, ma mère avait fixé une ganse qu'elle attachait d'autre part à sa cheville. Et ainsi, tandis qu'elle travaillait, elle pouvait, balançant doucement une jambe croisée sur l'autre, bercer l'enfant sans s'interrompre de coudre.

La ganse sacrée pend encore au rebord du berceau où, de son pied diligent, ma mère nous endormait en gagnant notre pain.

J. Marouzeau.
Une Enfance.
Editions Denoël.

82 Le sacrifice d'une mère

A mesure que le bruit de l'écluse se rapprochait, le danger devenait plus effrayant. Le bateau, lourdement chargé, et défendu contre le courant par deux hommes vigoureux, n'allait pas vite. Lorsque la perche était bien enfoncée et bien tenue à l'avant, le bac s'arrêtait, allait de côté, ou tournait sur lui-même ; mais le

Elle voit tout ça de son œil ardent
Sec et dur, comme la cassure d'un silex.

Elle regarde et ne se plaint jamais :
C'est sa façon, comme ça, d'être mère.

Il dit : « Voilà la toux qui prend mes forces. »
Elle répond : « Tu sais que je suis là ! »

Il dit : « J'ai idée que je vais passer. »
Mais elle : « Non ! Je ne veux pas, mon garçon ! »

Il a résisté pendant vingt longs jours,
Et sa mère était à côté de lui,

Comme un vieux nageur qui va dans la mer
En soutenant sur l'eau son faible enfant.

Or un matin, comme elle était bien lasse
De ses vingt nuits passées on ne sait où,

Elle a laissé aller un peu sa tête,
Elle a dormi un tout petit moment ;

Et Florentin Prunier est mort bien vite
Et sans bruit, pour ne pas la réveiller.

Georges Duhamel.
Elégies.
Mercure de France.

Ma petite maman 55

Ma petite maman, je pense à toi qui serais vieille maintenant,

A toi, qui, morte en cheveux blancs, restes pourtant dans ma mémoire et dans mon cœur : ma petite maman !

Et je te répète le nom que me disent à moi mes enfants, que tu n'as connus qu'à travers l'éternel mystère ;

O toi, qui, lorsqu'ils sont venus au jour, reposais déjà depuis quatre ou cinq ans dans la terre,

Et je me redis, comme font Antoine et José en se serrant contre mon cœur à tout moment,

Le mot qui vient toujours aux lèvres des enfants, même avec des rides et des cheveux pâles : ma petite maman !

Henriette Charasson.
Le Livre de la Mère.
Flammarion.

Maman Ma 80

Maman Ma — c'est ma mère — a eu huit enfants, je suis le septième. Elle en a perdu quatre. Elle en parle souvent, bien que la douleur soit ancienne et comme embaumée. Elle en parle chaque jour ; elle y pense chaque jour. Les traits se sont doucement évanouis dans sa mémoire, et maman Ma ne « voit » plus ses petits morts comme des choses matérielles. Ils vivent pourtant en elle ; ils sont en elle comme de purs esprits... Pauvre maman Ma ! Elle est petite, petite ! Tous ses enfants sont plus grands qu'elle. Pour les embrasser, elle se soulève sur la pointe des pieds et tend le cou. C'est dans cette attitude que je l'aperçois lorsque je pense à elle. C'est dans cette attitude d'adoration que je l'apercevrai toujours.

Je ne suis plus un jeune homme. Le peu de cheveux qui me reste grisonne allègrement. Et pourtant maman Ma m'embrasse toujours comme si j'étais encore son petit garçon aux joues fraîches. Je l'embrasse à mon tour et je m'échappe. Trop vite, car elle dit humblement : « Encore un ! Encore un ! » Je l'embrasse une fois de plus. C'est dix fois, vingt fois qu'il faudrait. Je ne suis pas un fils très tendre. Je serai puni.

Je suis puni. Mes fils se chargent déjà de venger leur grand-mère. J'aime à les embrasser : ils sont si frais, il est si agréable de les tenir à plein corps. Ils sentent si bon ! Ils sont tellement à moi ! Mais ils sont toujours pressés ! Ils se dérobent toujours. Je les importune, je les empêche de jouer. Ils me glissent des mains et courent à leurs affaires. Je crie : « Encore un ! Encore un ! » Ils me donnent, au galop, le baiser demandé. Un seul, et rapide, et furtif. J'en voudrais dix, j'en voudrais vingt. Je les prends, parfois, de force. Je profite de ce que mes fils sont encore petits, ils ne peuvent pas humilier ma tendresse. Je leur rends, à eux, toutes les caresses que tu m'as données, et que je ne t'ai jamais rendues, ma pauvre maman Ma, ma chère maman Ma.

Georges Duhamel.
Les Plaisirs et les Jeux.
Mercure de France.

Une maman courageuse 81

Ma mère gagnait aussi de l'argent en cousant à la machine. Elle faisait des chemises et des blouses pour les hommes de la campagne. C'était son travail de la veillée, car le jour était pris par tant de tâches !

Elle avait commencé, toute jeune mariée, par ourler des mouchoirs : sa chaise près de l'âtre, elle s'éclairait avec des « résines »,

contre tout et contre tous. D'ailleurs il n'est pas mal doué, pas moins intelligent que les autres : il est seulement moins heureux, moins favorisé dans ses entreprises, moins favorisé du hasard. Il faut bien qu'il ait, quelque part, ne serait-ce que dans un cœur, la place la plus chaude, la plus douillette, la plus haute.

Georges Duhamel.
Le Notaire du Havre.
Mercure de France, édit.

79 Maman

Maman, tu es toute petite, tu portes un bonnet blanc, un corsage noir et un tablier bleu. Tu marches dans notre maison, tu ranges le ménage, tu fais la cuisine et tu es maman. Tu te lèves le matin pour balayer, et puis tu prépares la soupe, et puis tu viens m'éveiller.

J'entends tes pas sur les marches de l'escalier. C'est le jour qui arrive avec l'école, et je ne suis pas bien content. Mais tu ouvres la porte, c'est maman qui vient avec du courage et de la bonté. Tu m'embrasses, et je passe les bras autour de ton cou et je t'embrasse. C'était le jour qu'accompagnait l'école, maintenant c'est le jour que tu accompagnes. Tu es une bonne divinité qui chasse la paresse. Tu entrouvres la fenêtre, et l'air et le soleil, c'est toi, et tu es encore le matin et le travail. Tu es ici, à la source de mes actions, et tes gestes me donnent mes premières pensées et ta tendresse me donne mon premier bonheur.

Maman, j'ai douze ans et je commence à te comprendre. Je te distingue des autres mères comme je distingue ma maison des autres maisons. Tu deviens une femme particulière dont je connais les habitudes et je m'aperçois que tu es meilleure que les autres femmes.

Maman, tu es travailleuse. Le travail de mon père est celui qui nous donne la vie et ton travail consiste à l'*ordonner*. Tu veux que rien ne manque et tout ton corps, et tes mains et tes yeux et tes jambes s'occupent à ce soin, et je sens que tu en as fait les serviteurs de notre vie et les ordonnateurs de notre joie.

Il y a la vaisselle, il y a le ménage, il y a le puits plein d'eau que tu puises, il y a le balai et la lessive. Il y a les commissions chez l'épicier, chez le boulanger et chez tous les marchands. Il y a le raccommodage et la confection. Ce sont des travaux simples qui s'étendent devant ta vie et que tu accomplis sans cesse. Après chacun d'eux tu regardes le suivant et tu pars où il te conduit docile et calme. Tu n'as jamais les mains vides.

Ch. L. Philippe.
La Mère et l'Enfant.
Nouvelle Revue française.

II *Lectures*

lent dans l'ombre, car elle rit de la bouche et du regard. C'est assurément une voisine, et des plus familières. Elle tient dans ses bras un joli enfant, un petit garçon tout nu, comme un fils de déesse ; il porte au cou une médaille attachée par une chaînette d'argent. Je le vois qui suce ses pouces et me regarde avec ses grands yeux ouverts sur ce vieil univers, nouveau pour lui. La mère me regarde en même temps d'un air mystérieux et mutin ; elle s'arrête, rougit à ce que je crois, et me tend la petite créature. Le bébé a un joli pli entre le poignet et le bras, un pli au cou ; et de la tête aux pieds ce sont de jolies fossettes qui rient dans la chair rose. La maman me le montre avec orgueil : — Monsieur, me dit-elle, d'une voix mélodieuse, n'est-ce pas qu'il est bien joli, mon petit garçon ?

Elle lui prend la main, la lui met sur la bouche, puis conduit vers moi les mignons doigts roses en disant :

— Bébé, envoie un baiser au monsieur. Le monsieur est bon, il ne veut pas que les petits enfants aient froid. Envoie-lui un baiser.

Et, serrant le petit être dans ses bras, elle s'échappe avec l'agilité d'une chatte et s'enfonce dans un corridor...

Anatole France.
Le crime de Sylvestre Bonnard.
Calmann-Lévy, édit.

La maman consolatrice 78

Ferdinand a manqué le certificat d'études. Je le revois : il est assis sur une chaise. Il a l'air d'un animal qui a reçu le coup de maillet. Il avait si bien travaillé ! Il n'a pas manqué de courage, mais plutôt de chance et de facilité. Papa le regarde avec un sourire terrible. Ferdinand soupire : « Je recommencerai. » Et c'est vrai qu'il ne craint pas de recommencer. Papa hausse les épaules.

Ferdinand ne peut plus se retenir de pleurer. Nous sommes tous abattus. Quelle humiliation ! Quelle amertume ! Eh bien ! non ! Maman n'est pas humiliée et non plus amère. Elle a tout à coup pris dans ses bras le triste enfant vaincu qui pleurait seul sur sa chaise, qui pleurait de ses gros yeux myopes. Elle l'a saisi dans ses bras comme s'il était encore un très petit bébé. Elle le berce et le console. Elle énumère et célèbre les très réelles vertus de l'enfant malheureux.

La voici déchaînée pour jusqu'à la fin des jours, cette passion maternelle, cette passion de justice injuste. Il ne sera pas dit, ô mère, qu'un des enfants de ta chair sera plus malheureux que les autres. On prétend qu'il est mal doué ? Raison de plus alors pour le chérir, pour le choyer, pour chanter sa louange, pour le défendre

jacinthes roses. Je relevais d'une maladie d'enfant ; on m'avait condamné à rester couché pour avoir bien chaud, et comme je devinais, à des rayons qui filtraient par ma fenêtre fermée, la splendeur du soleil et de l'air, je me trouvais triste entre les rideaux de mon lit blanc, je voulais me lever, sortir, je voulais surtout voir ma mère à tout prix.

La porte s'ouvrit et ma mère entra, souriante. Oh ! je la revois si bien encore, telle qu'elle m'apparut là, dans l'embrasure de cette porte, accompagnée d'un peu de soleil et du grand air du dehors. Elle se pencha sur mon lit pour m'embrasser et je n'eus plus envie de rien, ni de pleurer, ni de me lever, ni de sortir ; elle était là et cela me suffisait.

Pierre Loti.

76 La prière du matin

Quand nous étions réveillés dans nos petits lits, que le soleil si gai du matin étincelait sur nos fenêtres, que les oiseaux chantaient sur nos rosiers ou dans leurs cages, que les pas des serviteurs résonnaient depuis longtemps dans la maison et que nous attendions avec impatience notre mère pour nous lever, elle montait, elle entrait, et nous la voyions toujours rayonnant de bonté, de tendresse et de douce joie ; elle nous embrassait dans nos lits, elle nous habillait ou nous aidait à nous habiller ; elle écoutait ce joyeux petit ramage d'enfants dont l'image rafraîchie gazouille au réveil, comme un nid d'hirondelles gazouille sous le toit quand la mère approche, puis elle nous disait : « A qui devons-nous ce bonheur dont nous allons jouir ensemble ? C'est à Dieu, c'est à notre Père céleste. Sans lui, ce beau soleil ne se serait pas levé ; ces arbres auraient perdu leurs feuilles ; les gais oiseaux seraient morts de faim et de froid sur la terre nue, et vous, mes pauvres enfants, vous n'auriez ni lit, ni maison, ni jardin, ni mère pour vous abriter et vous nourrir. Remercions-le donc pour tout ce qu'il nous donne avec ce jour, prions-le de nous donner beaucoup d'autres jours pareils. » Alors nous la voyions se mettre à genoux devant notre lit ; elle joignait nos petites mains, et souvent en les baisant dans les siennes, elle faisait lentement et à demi-voix la courte prière du matin que nous répétions avec ses inflexions et ses paroles.

Lamartine.

77 Rencontre

Je gravis d'un pas lourd les degrés de mon escalier. Encore quelques marches et je suis à ma porte. Mais je devine, plutôt que je ne le vois, une robe qui descend avec un bruit de soie froissée. Je m'arrête et je m'efface contre la rampe. La femme qui vient est en cheveux ; elle est jeune ; elle chante ; ses yeux et ses dents bril-

Berceuse 56

Dors, mon petit enfant, dors dans ton berceau.

Dors bien ; ton père travaille pour toi.

Pendant que tu dors, je vais pouvoir laver ton linge, nettoyer la chambre, faire la cuisine.

Dors longtemps.

Je suis seule avec toi dans notre chambre, la fenêtre est ouverte sur le grand ciel bleu.

Tout autour de nous, il y a une ville bruyante, des hommes qui travaillent et qui peinent.

Ici, il y a un petit enfant qui dort...

Ici, il y a une mère et son petit enfant...

Henriette Walz.

Maman 57

Maman s'éveillait toujours la première, bien avant le jour en hiver. A travers les derniers nuages du sommeil nous l'entendions errer doucement dans la maison. Elle traversait notre chambre et elle examinait nos vêtements, notre linge. Elle en prenait souvent une pièce et s'en allait la ravauder dans la cuisine.

Un peu plus tard elle descendait dans la rue pour acheter du pain.

A peine de retour, maman nous embrassait pour nous encourager au réveil.

Venaient alors les frissons du matin frais, l'eau, l'éponge et la serviette.

Georges Duhamel.
Le Jardin des Bêtes sauvages.

Maman me berce 58

Maman me berce dans ses bras ; tout ce qui vient d'elle est doux et chaud, ses mains, ses vêtements, ses caresses, le souffle qui sort de sa bouche, sa voix, son regard ; tout est velouté, et il s'en dégage un parfum merveilleux, que l'on respire, non pas comme celui des fleurs, mais qui nous pénètre, nous berce, se répand dans tout le corps et vous rend heureux. Oh ! oui, je suis heureux comme on ne peut l'être que pendant les courts instants que maman vous tient dans ses bras.

Maurice Kuès.

59 Ma seule consolation

Ma seule consolation, quand je montais me coucher, était que maman viendrait m'embrasser quand je serais dans mon lit. Mais ce bonsoir durait si peu de temps, elle redescendait si vite que le moment où je l'entendais monter était pour moi un moment douloureux. Il annonçait celui qui allait suivre, où elle m'aurait quitté, où elle serait redescendue. De sorte que ce bonsoir que j'aimais tant, j'en arrivais à souhaiter qu'il vînt le plus tard possible, à ce que se prolongeât le temps de répit où maman n'était pas encore venue.

Marcel Proust.
Du côté de chez Swan.

60 Un fait historique

Un Suédois visite Stockholm et raconte :

— Nous nous représentions sur cette place moyenâgeuse le roi tyrannique Christian de Danemark assistant du haut de son trône à l'exécution des nobles suédois et de leurs enfants mâles.

Combien de fois ai-je entendu narrer ce trait saisissant : les petits garçons de la famille Ribling étaient montés sur l'échafaud dans leurs plus beaux vêtements, avec de grands cols d'un blanc immaculé. Le plus jeune, voyant après chaque exécution, le sang gicler en tous sens, dit au bourreau :

— Veillez, quand ce sera mon tour, à ne pas éclabousser mon col, car ma maman me gronderait.

Tiré de
Dimanche des Familles et des Mères,
par le Pasteur E. André.

61 La mère et l'enfant

Dites de lui ce qu'il vous plaira, moi je connais les fautes de mon enfant.

Ce n'est point parce qu'il est sage que je l'aime, mais parce qu'il est mon petit enfant.

Que savez-vous de la tendresse qu'il peut inspirer, vous qui prétendez faire un compte exact de ses qualités et de ses défauts ?

Quand je dois le punir, c'est alors qu'il ne fait plus qu'un avec moi-même.

Quand je fais couler ses larmes, mon cœur pleure avec lui.

Seule je puis blâmer et punir, car seul celui qui aime a le droit de châtier.

Rabindranath Tagore.

Ma mère 73

Sur un canapé de paille tressée est assise une femme qui paraît encore très jeune, bien qu'elle touche déjà à trente-cinq ans. Sa taille, élevée aussi, a toute la souplesse et toute l'élégance de celle d'une jeune fille. Ses traits sont si délicats, ses cheveux très noirs, mais très fins, tombent avec des courbes si soyeuses le long de ses joues, jusque sur ses épaules, qu'il est impossible de dire si elle a dix-huit ou trente ans.

Cette jeune femme, à demi renversée sur des coussins, tient une petite fille endormie, la tête sur une de ses épaules. L'enfant roule encore dans ses doigts une des longues tresses noires des cheveux de sa mère, avec lesquelles elle jouait tout à l'heure avant de s'endormir. Une autre petite fille, plus âgée, est assise sur un tabouret au pied du canapé ; elle repose sa tête blonde sur les genoux de sa mère. Cette jeune femme, c'est ma mère ; ces deux enfants sont mes deux plus grandes sœurs...

Lamartine.

La maman dévouée 74

La pauvre mère est triste. Son petit enfant s'est endormi sous la couverture en pensant au bonheur d'avoir un polichinelle : longtemps, sur le bord du berceau, à deux genoux, il a imploré le grand saint-Nicolas. Mais elle a beau retourner toute la chambre, fouiller ses poches l'une après l'autre, il y a à peine de quoi payer le pain du lendemain. Un pain, c'est très bon, quand on n'en mange pas tous les jours, mais l'enfant sait-il cela ?

Ce n'est pas qu'elle ait été paresseuse ! Elle, paresseuse !... Eveillée bien avant l'aube, elle allumait sa lampe, et de ses pauvres mains rouges, trouées par l'aiguille et le froid, elle cousait, elle cousait au point de ne plus sentir ses doigts. Quelquefois les larmes lui coulaient des yeux, à force de fixer le petit point blanc du fil sur le linge... Puis la nuit tombait, la chambre se faisait noire, la petite lampe se rallumait, et tard, bien tard, les voisins voyaient, sur le rideau, le mouvement de sa main tirant le fil !

Camille Lemonnier.

Ma mère 75

Je crois que la plus lointaine fois où son image m'apparaît bien réelle et vivante dans un rayonnement de vraie et ineffable tendresse, c'est un matin du mois de mai où elle entra dans ma chambre, suivie d'un rayon de soleil et m'apportant un bouquet de

vous apprend à aimer, qui réchauffe vos doigts dans ses mains, votre corps dans ses genoux, votre âme dans son cœur ; qui vous donne son lait quand vous êtes petit, son pain quand vous êtes grand, sa vie toujours, à qui vous dites : « Ma mère », et qui vous dit : « Mon enfant », d'une manière si douce que ces deux mots-là réjouissent Dieu ?

Victor Hugo.

71 Le lion de Florence

Dans une grande ville d'Italie, à Florence, un lion sortit un jour de la cage où on le tenait enfermé. Lorsque les habitants l'aperçurent, ils furent épouvantés et ils s'enfuirent de tous côtés.

Dans la foule se trouvait une femme qui portait son enfant dans ses bras et qui, prise de frayeur, le laissa tomber. Le lion saisit l'enfant dans sa gueule et semblait prêt à le dévorer.

Mais la mère retourna aussitôt sur ses pas et, sans craindre le danger, elle se jeta à genoux devant le lion en lui criant : « Rends-moi mon enfant ! Rends-moi mon enfant ! »

Le lion s'arrêta : il regarda fixement la femme, entendit son cri et sembla être touché de ses pleurs. Il déposa l'enfant à terre sans lui avoir fait le moindre mal.

L'amour de la mère pour son enfant est plus fort que la crainte de la mort.

La Harpe.

72 Une bonne mère

Lorsque je pleurais, il y avait une femme qui me serrait si doucement dans ses bras, que mes larmes s'arrêtaient de couler. Jamais je ne me couchais dans mon lit sans que ma mère vînt m'embrasser, et, quand le vent de décembre collait la neige contre les vitres blanchies, elle me posait les pieds entre ses deux mains et elle restait à me les réchauffer en me chantant une chanson dont je retrouve encore dans ma mémoire l'air et quelques paroles. Quand je gardais notre vache le long des chemins herbus, et que j'étais surpris par une pluie d'orage, elle accourait au-devant de moi et me forçait à m'abriter sous un pan de son manteau, qu'elle me ramenait sur la tête et sur les épaules. Enfin, quand j'avais une querelle avec un de mes camarades, elle me faisait conter mes chagrins et toujours elle trouvait quelques bonnes paroles pour me consoler.

Hector Malot.
Sans Famille.
Flammarion, édit.

Souvenir filial 62

Hier, j'ai retrouvé le vieux livre dans lequel ma mère m'a appris à lire. Ce livre, publié au début de la Restauration, ce volume, grossièrement relié en basane, fut donné comme prix, à ma mère, quand elle allait à l'école. Ce souvenir de mon enfance fut aussi témoin de la sienne. Je parcours les feuillets jaunis, sur lesquels j'ai commencé à épeler — avec quelle lenteur et quel effort — les mots qu'elle me désignait du bout de son aiguille à tricoter, et soudain je me mets à songer que, sur ces mêmes pages, il y a très longtemps, une petite fille inclinait son front studieux, et que cette petite fille était ma mère.

François Coppée.

Une mère 63

Cette mère encore jeune avait un visage agréable à regarder, des joues pleines, des yeux qui souriaient même quand elle était fâchée, un front tranquille et sans rides, qu'encadraient des cheveux châtains bien tirés et lissés, et déjà clairsemés, qu'elle couvrait d'un mouchoir blanc, lorsqu'elle faisait son ménage, pour que la poussière ne les gâtât point.

On avait la même impression, en l'apercevant, qu'on éprouve devant un paysage modéré dans ses lignes, dont on dit : « Comme il est reposant ! » La bonne humeur était en elle, et c'est une forme de la paix. Elle ne se plaignait pas de travailler, mais la moindre minute de tranquillité lui semblait un bienfait inestimable.

René Bazin.

L'enfant et sa mère 64

Christophe est dans son lit tiède. La bonne fatigue l'écrase. Mais le suprême bonheur est lorsque maman vient, qu'elle prend la main de Christophe assoupi, et que, penchée sur lui, à sa demande, elle chante à mi-voix une vieille chanson dont les mots ne veulent rien dire.

Il retient son souffle, il a envie de rire et de pleurer ; son cœur est ivre. Il ne sait pas où il est, il déborde de tendresse ; il passe ses petits bras autour du cou de sa mère, et l'embrasse de toutes ses forces.

Elle lui dit en riant : « Tu veux donc m'étrangler ? »

Il la serre plus fort. Comme il l'aime !

R. Rolland.

65 La maladie de ma mère

Elle s'alita en novembre et de tout l'hiver ne put travailler. Entrer à l'hôpital ? Elle en serait morte de chagrin. Humble à la besogne et toujours prête à se soumettre, elle ne voulait manger que le pain qu'elle avait gagné. C'était sa manière à elle d'être fière. Elle resta donc à la maison, et les voisins, mon père, moi-même, nous la soignâmes de notre mieux. Les économies furent vite dépensées. Le premier mois, tout y passa. Mon père travaillait de toutes ses forces. Je l'aidais. Je me souviens comme d'hier de ces jours de décembre. Ma mère toussait au fond du lit et avait grand-peine à garder son souffle.

Jean Guehenno.

66 Les mains de maman

Les mains de maman apparaissaient en pleine lumière. Jacques les vit pour la première fois. C'étaient de pauvres mains ridées, abîmées par les travaux du ménage, plissées et durcies par la lessive, piquées par les travaux d'aiguille...

Et ces mains parlèrent à Jacques ; elles lui dirent : « Autrefois, nous étions fraîches et sans rides. Tu as senti jadis notre douceur quand nous voltigions autour de ton berceau, comme des esprits bienfaisants et agiles. Maintenant, nous sommes rudes et fanées. Mais c'est pour toi que nous avons travaillé rudement, pour toi que nous avons souffert. Chacun des bienfaits modestes que tu reçois chaque jour est marqué par une piqûre, une ride minuscule, un point plus noir au bout d'un doigt. Nous sommes devenues de tristes mains déformées, pour que tu gardes les mains blanches et que la vie te soit légère. »

Ch. Ab der Halden.
Hors du Nid.

67 Maman

Sous la lampe de cuivre, petit père est penché au-dessus de ses livres et de ses notes. Il réfléchit, croise et décroise ses jambes, prend son porte-plume et écrit.

Assise sur sa chaise basse, à côté du grand bureau, maman considère attentivement deux petites culottes : l'une a le fond usé, mais les jambes sont encore bonnes ; l'autre est tout à fait déchirée. Pourtant, il faut y trouver la matière d'un autre fond. Grave problème. L'œil de maman s'éclaire. Les ciseaux s'enfoncent dans l'étoffe qui crie. Demain, Fred aura une belle culotte presque neuve.

Fred est accroupi par terre au milieu de ses bois de construction. Avec une ardeur infatigable, il construit des maisons, des églises, des châteaux.

A. Lichtenberger.

Les contes de maman 68

Elle vous tenait sur ses genoux... c'était le soir, autour du feu, vous lui demandiez de vous conter des histoires. Et, pour la centième fois, tandis que vos petites mains caressantes se promenaient sur sa figure, elle commençait : « Il y avait une fois... », et Peau d'Ane y passait, avec le Chat botté, le Petit Poucet, Berthe aux longs pieds et Cendrillon, tout le répertoire des mères.

Tout cela dans un langage inimitable et ravissant, avec des baisers sonores au milieu, et ces mille noms aimants qu'elle inventait pour vous, et de longs regards qui vous dévoraient, et d'ineffables sourires, et des transports de folle ivresse où, les bras sur vous, elle se jetait en arrière, comme pour mieux porter sur son cœur tout le poids de son enfant.

V. Van Tricht.

La maman 69

Longtemps avant que je sois éveillé, maman travaille dans la maison.

Quand j'ouvre les yeux, je la vois assise à côté de mon lit : elle coud ; elle a le front penché sur son ouvrage.

Je l'appelle. Elle quitte son travail, se baisse vers moi et me prend dans ses bras. Elle m'embrasse et me regarde en riant d'un air si joyeux que, moi aussi, je me mets à rire.

Un jour, je suis tombé malade ; pendant toute une semaine, j'ai dû rester au lit. La nuit, je ne pouvais pas dormir. Je disais : « Maman ! Maman ! ».

Et maman venait s'asseoir à côté de mon lit et me mettait la main sur le front pour me calmer.

Et, afin que je m'endorme, elle chantait des chansons, de longues et douces chansons.

A. Bayet.

La mère et l'enfant 70

Savez-vous ce que c'est que d'avoir une mère ? En avez-vous une ? Savez-vous ce que c'est que d'être enfant ? pauvre enfant, faible, nu, misérable, affamé, seul au monde, et de sentir que vous avez auprès de vous, autour de vous, au-dessus de vous, marchant quand vous marchez, s'arrêtant quand vous vous arrêtez, souriant quand vous pleurez, une femme, un ange qui est là, qui vous regarde, qui vous apprend à parler, qui vous apprend à lire, qui

Assemblées générales annuelles (18 mars 1961 à La Chaux-de-Fonds) A. SNTM et RS

Du rapport du président, M. Paul Perret, nous relevons que le comité a eu 3 séances, que 8 cours ont été prévus et que 7 ont pu se faire. Le cours de préparations pour la fête de Noël eut un succès inouï. Il réunit 117 participants qui furent répartis en 4 groupes. Cette participation provoqua l'heureuse admission de nombreux nouveaux membres. Au total, les 7 cours comptèrent 253 élèves-maîtres. Remarque : les collègues du Haut les suivent en moins grand nombre que ceux du Bas. 16 Neuchâtelois se sont inscrits pour les cours centraux de Bâle.

M. Rütti donne le compte rendu financier. Aux recettes, 696 fr. de cotisations et 250 fr. de subvention SPN. Aux dépenses : 517,15 fr. d'imprimés et circulaires ; 347,45 fr., bureau et comités. Comptes trouvés exacts par les vérificateurs. Rapports adoptés avec reconnaissance par l'assemblée.

Par acclamation, le comité est réélu dans son entrait sa dixième année de présidence. Sont nommés vérificateurs des comptes : Mme Liniger et M. Ch. Mojon ; suppléant, M. Quenot.

La cotisation reste stable. Elle est maintenue à 2 fr.

Les cours organisés pour 1961 pourront avoir lieu, sauf celui de menuiserie (nombre d'inscriptions insuffisant). On doit constater que les cours techniques ne répondent plus au même besoin que par le passé.

Vœux : organisation des cours suivants : direction de chorales ; fabrication de volumes ; fabrication de jeux de fractions en rapport avec le cours Pauli.

Une douzaine de maîtres préparent un matériel d'expériences pour l'étude des sciences en 7e, 8e et 9e années. M. Laurent sollicite la collaboration de quelques autres collègues encore.

Un petit groupe se forme pour intéresser nos classes à la correspondance interscolaire par l'espéranto.

Commission d'histoire : M. Posedo se chargerait de grouper les membres du C. E. pour réunir des documents relatifs à cet enseignement.

B. SPN-VPOD

Notre distingué président, M. R. Hügli, ouvre la séance en saluant nos invités : M. Clottu, chef du Département IP, MM. Jeanneret et Bonny, inspecteurs, les trois directeurs des Ecoles primaires, M. E. Bille, 1er secrétaire du Département, M. Deppen, secrétaire syndical, M. G. Cuany, de la Société du CE secondaire, les délégués des sociétés romandes sœurs SPV, SPJ et UIPG.

Puis, en raison des services exceptionnels qu'ils ont rendus à la cause de l'Ecole neuchâteloise, sont désignés comme membres d'honneur de la SPN sous les applaudissements de l'assemblée : M. H. Brandt, le réalisateur du film « Quand nous étions petits enfants » ; l'auteur du texte, M. Nicklaus ; M. Gerber, compositeur de l'accompagnement musical ; Ch.-E. Guyot, instituteur à La Brévine.

C'est ensuite M. Deppen qui, avec son agréable élocution et sa logique, nous commente la substance du mémoire que le Cartel présentera à fin mars au Conseil d'Etat. Il fait d'abord l'historique de nos revendications au cours de ces dernières années. Il rappelle les dernières déclarations de M. Guinand concernant la revalorisation des traitements qui ne se fera cependant ni avant les élections cantonales ni avant les vacances. La conjoncture est bonne. Les comptes de l'Etat bouclent par un boni de 2 millions. Le revenu national a atteint un record de 30 milliards. L'industrie florissante absorbe les meilleurs éléments de l'administration officielle en leur offrant des traitements de beaucoup supérieurs. Et partout, c'est la course vers la revalorisation : cantons et communes. Et la pénurie de personnel persiste ou s'intensifie. On en vient, comme l'a dit un directeur d'école, à « racler les fonds de tiroir ». Rappelons quelles sont nos revendications : 1. Intégrer 13 % au traitement de base. 2. Amélioration générale de 10 %. 3. Allocation de ménage portée de 600 à 1200 fr. 4. Allocations pour enfants : 30 fr. jusqu'à 11 ans ; 40 fr. de 11 à 15 ans ; 50 fr. de 16 à 18 ans. 5. Egalité de traitements entre l'homme et la femme.

Le président relève quelques points de son rapport après avoir rappelé la précieuse collaboration au CC de deux collègues qui nous quittent : Mlle Schmid et M. Marcel Jaquet.

M. Clottu arrive. M. Hügli aussitôt lui offre un album contenant les principales photos du film en hommage de gratitude pour l'intérêt qu'il porta à cette œuvre et l'appui très efficace qu'il donna à sa réalisation. Alors, le chef du Département se plut à redire son admiration pour les animateurs de cette charmante aventure qui contribua de toute évidence à revaloriser le rôle de l'école publique aux yeux du peuple neuchâtelois.

Le conférencier Bridel est une nouvelle fois empêché de venir à nous... Grâce à l'extrême obligeance de M. Charly Guyot, nous pouvons très vite dissiper toute déception et nous livrer avec lui aux charmes d'un ultime contact avec Rousseau, au moment où le grand écrivain bénissait Dieu d'intervenir entre le crépuscule de la vie et la paix de la nuit. Voltaire meurt en 1778. Rousseau dit : « Je ne tarderai pas à le suivre ». Et, en effet, il s'en va à son tour, à Ermenonville. Aussitôt la légende d'un suicide s'accrédite à laquelle même Mme de Staël croit, et tout le XVIIIe siècle, et Sainte-Beuve... M. Guyot prend la peine alors d'examiner, comme un juriste enquêteur, les circonstances de cette mort, en toute objectivité. C'est une espèce de réhabilitation qu'il fait de la mémoire de Rousseau de celui qui pouvait écrire : « Je n'ai jamais voulu de mal à personne et je dois compter sur la miséricorde de Dieu ». L'orateur examine documents, lettres, récits non déformés par des suppositions ou produits de l'imagination, les événements concernant Thérèse Levasseur, Girardet et ses proches, le rôle du manuscrit convoité des « Confessions ». Les cendres de Rousseau sont au Panthéon. Et M. Guyot de conclure : « La froideur de ce temple n'a pas éteint la ferveur de la pensée de Rousseau. Et la soif de connaître restera éternelle. »

Un repas finement apprêté fut servi aux invités au restaurant de la Poste.

L'après-midi s'ouvrit la discussion sur les revendications exposées le matin. Le classement, l'égalité des salaires, les allocations de résidence qui donnèrent lieu à une controverse assez vive en firent les frais.

Un vote sur les propositions du Cartel recueillit l'approbation générale (7 abstentions).

Vaumarcus, camp des éducateurs et des éducatrices, 5 au 10 août 1961.

On peut passer d'agréables vacances à **Scuol**
chez Mlle G. Malloth *Engadine*

En intermède, nos collègues M. Journet (Genève) et M. Ehinger (Vaud) prononcèrent des paroles fort cordiales à notre endroit.

Puis l'ordre du jour est repris. On s'attaque au sujet obsédant de la « Réforme de l'enseignement ». Deux questions retiennent essentiellement notre examen : la structure même du régime scolaire réformé et la formation des maîtres secondaires. Plusieurs collègues désireraient que le public fût informé par la presse des éléments de la Réforme et des vœux du CE primaire.

Au vote, la formule 3.3.3.3 est adoptée par l'immense majorité des voix contre 8 à 4.4.3.3 et 3 abstentions.

Quant à la formation des futurs maîtres secondaires, on souhaite que soient mises au premier plan des préoccupations des autorités les qualités pédagogiques et que le recrutement se fasse uniquement par la voie de l'Ecole normale. Cette opinion est celle de l'assemblée unanime sans abstentions.

Ces délibérations font l'objet d'une

Résolution :

« Réunie en assemblée générale à La Chaux-de-Fonds le 18 mars 1961, la Société pédagogique neuchâteloise a voté la résolution suivante :

» 1. Elle exprime au Conseil d'Etat sa vive satisfaction de la confirmation qu'il donne dans son rapport au Grand Conseil de l'importance fondamentale de l'école primaire.

» 2. Elle constate avec plaisir que les autorités de ce canton se préoccupent activement des mesures à envisager pour favoriser l'évolution vers une école romande.

» 3. Elle persiste dans l'idée que le passage de l'école primaire à l'école secondaire doit intervenir au même moment pour tous les élèves, soit effectivement après la 6e année de scolarité obligatoire.

» 4. Elle reste attachée à l'idée que la formation des futurs maîtres secondaires doit tenir compte principalement des qualités pédagogiques qu'exige un enseignement destiné à des élèves de 12 à 15 ans et doit demeurer accessible uniquement au personnel enseignant issu de l'Ecole normale.

» 5. Elle demande que tout soit mis en œuvre pour que l'année scolaire commence en automne.

» 6. Elle tient à réaffirmer son désir de collaborer aux études à venir. »

C. **Séance VPOD**

Nominations : de M. John et Mlle Zwahlen comme vérificateurs des comptes. Suppléant : M. Claude Gacon.

Délégués au Cartel : Mlles L. Rosselet, S. Voumard, H. Trösch, MM. R. Hügli, G. Treuthardt, W. Guyot.

ALPHA La plume-réservoir avec bec or prescrite pour l'enseignement de l'écriture. **Prix : 15 fr.**

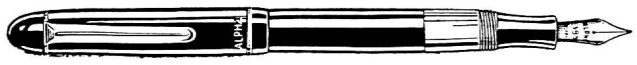

Papeterie Briquet & Fils, 38, rue du Marché — Tél. 25 93 95 — GENÈVE

Congrès fédératif : A l'unanimité, sans abstentions, l'assemblée vote les propositions ci-dessous à présenter au prochain congrès :

« La Société pédagogique neuchâteloise, section cantonale VPOD, réunie en assemblée générale à La Chaux-de-Fonds, le 18 mars 1961, a voté la résolution suivante :

» 1. Il est indispensable d'établir, sans distinction de sexe, l'égalité des droits, surtout en matière de rémunération.

» 2. Il est non moins indispensable que tous les éléments favorisant la famille, en particulier les allocations familiales, soient reconnus et défendus.

» Elle demande que tout soit mis en œuvre pour que ces deux postulats deviennent une réalité.

» 3. Les responsables de l'organisation du congrès sont priés de procéder de telle façon qu'en dépit de la diversité de langues et de la célérité qui est imposée à la conduite des discussions, les minorités linguistiques puissent se prononcer valablement lors des votations.

» 4. Le comité fédératif est prié de trouver le moyen de conférer aux sections non représentées en son sein le droit de formuler et de défendre leurs propositions avant qu'elles ne soient soumises au congrès accompagnées d'un préavis.

» 5. Concerne le règlement de la caisse au décès. L'article 6 du règlement de la caisse d'assurance au décès n'est pas favorable aux célibataires et particulièrement à nos collègues institutrices puisqu'il stipule sous chiffre 2 que le versement de l'indemnité au décès ne peut jamais être considéré comme une obligation, le comité directeur restant juge de ces cas.

» Nous ne pouvons plus admettre que des collègues ne soient pas certains que l'indemnité revienne à ceux qui devront supporter les frais de leur enterrement.

» En conséquence, nous proposons la rédaction que voici de l'art. 6 chiffre 2 :

» S'il n'existe aucune des personnes susnommées, le comité directeur accorde une somme qui égale le montant intégral de l'assurance à des parents du défunt ou à des personnes non apparentées au défunt. Les administrations publiques et les associations de quelque nature qu'elles soient, ne peuvent bénéficier en aucun cas d'un versement. »

En outre, l'assemblée souscrit à deux requêtes émanant du corps enseignant secondaire, l'une ayant trait à la revision des éléments du calcul de l'indice officiel des prix, l'autre à l'abaissement de la cotisation des membres retraités qui devrait être portée à 50 ct. par semaine.

Puis est proposé pour continuer son mandat éminement utile au comité directeur l'excellent président du cartel, M. Luc de Meuron.

Enfin, les comptes sont exposés par M. Treuthardt, notre vigilant trésorier, qui propose pour 1962 le maintien de la cotisation hebdomadaire à 1 fr. 90.

Le point final est marqué par les chaleureux remerciements de M. E. Hasler à l'adresse du président cantonal et du C.C.

D. **Assemblée des membres SPN non affiliés au syndicat.**

M. Paul Grandjean préside et lit son rapport annuel.

l y mentionne une innovation : l'achat de quelques ériodiques destinés à être mis en circulation auprès es membres s'y intéressant. M. Claude Jaquet est dé- gné pour ce travail. — De nombreux statuts s'im- osent à la SPN, le règlement actuel, en raison des 'vénements de cette dernière décennie, étant désuet sur de multiples points. MM. P. Grandjean et Marcel Jaquet travaillent à leur élaboration. — Diverses subventions ont été accordées en 1960. — Une assemblée est prévue pour la fin du mois de mai. — Remerciements au comité et à son président.

W. G.

JURA BERNOIS

Gratuité des études dans les gymnases et les écoles normales ?

Réuni en synode ordinaire à Bienne, le corps enseignant des districts de Bienne et La Neuveville a décidé d'appuyer la résolution votée récemment par la section de Moutier et touchant la formation accélérée des instituteurs (voir « Educateur » No 8, p. 144).

Elle a entendu ensuite une très intéressante causerie de M. Henri Liechti, inspecteur des écoles secondaires du Jura, sur « La formation des cadres et l'accès aux études ». A la suite de cet exposé, l'assemblée, constatant que le système des bourses dans sa pratique actuelle est insuffisant, vota une résolution à l'intention de la direction de l'instruction publique. Cette résolution demande que la gratuité, introduite récemment dans les écoles secondaires, soit étendue aux gymnases et aux écoles normales.

Une école normale jurassienne unique ?

Au cours de la même réunion synodale, nos collègues de Bienne - La Neuveville ont remis sur le tapis le problème de la création d'une école normale unique à Delémont. Voilà une question qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et qui ne manquera pas d'en faire couler encore. J'aurai certainement l'occasion de vous en reparler.

H. D.

Nouvelles admissions dans nos écoles normales

A Delémont, 51 élèves ont été admises, soit 33 en Section A (institutrices primaires), 10 en Section B (jardinières d'enfants) et 8 en Section C (maîtresses d'ouvrages). Voici les noms des nouvelles élèves :

Section A : Mlles Affolter Juliette, Courtételle, Aubry Fernande, Muriaux, Billieux Anne-Marie, Courrendlin, Boillat Ariane, Bienne, Bonetti Agnès, Bienne, Borruat Anne-Marie, Chenevez, Chalon Michelle, Delémont, Choulat Françoise, Delémont, Dobler Ellen, Delémont, Dominé Rose-Marie, Courchapoix, Donzé Josiane, Les Breuleux, Graser Anna, La Neuveville, Guenat Monique, Pleigne, Gygax Marianne, Moutier, Hofstetter Odette Bienne, Jobin Yvette, Saignelégier, Joset Eliane, Delémont, Lardon Paulette, Court, Lévy Jacqueline, Delémont, Maillat Cécile, Porrentruy, Méillat Françoise, Perrefitte, Montavon Rose-Marie, Montavon, Moser Claude, Cortébert, Paratte Marie-Jeanne, Tramelan, Racine Rose-Marie, Bienne, Riard Martine, Reconvilier, Rothenbühler Anne-Marie, St-Imier, Röthenmund Catherine, Sonvilier, Stampfli Liselotte, St-Imier, Theurillat Myriam, Porrentruy, Valley Marie-Jeanne, St-Ursanne, Vuille Anne-Marie, Tramelan et Wullschleger Anne-Marie, Bienne.

Section B : Mlles Germiquet Marlyse, Porrentruy, Iff Anne-Marie, Bienne, Kaufmann Marie-Christine, Courfaivre, Konrad Claudine, Moutier, Kuenzi Anne-Marie, Bienne, Primault Denise, Bienne, Rieder Suzanne, Moutier, Rochat Geneviève, Bienne, Rufener Christiane Granges et Sauvain Anne-Marie, Delémont.

Section C : Mlles Bauder Suzanne, Delémont, Berberat Marie-Marcelle, Reconvilier, Carnal Elisabeth, Moutier, Geneux Rose-Marie, Bienne, Gury Marie-Thérèse, Vicques, Leuenberger Edith, Moutier, Maradan Flavie, Courfaivre et Quain Ginette, Delémont.

Nos félicitations à ces futures collègues, avec nos vœux d'heureuses et fructueuses études.

H. D.

LE CHEMIN DES ÉCOLIERS

se prête aux conjugaisons : j'épargne, tu épargnes, il épargne, nous épargnons à l'U.B.S.

Union de Banques Suisses

LAUSANNE, 1, place St-François — Vevey — Montreux — Monthey — Martigny — Sion — Sierre — Crans-sur-Sierre — Montana — Brigue — Bulle — Châtel-St-Denis — Fribourg — Fleurier — Peseux — La Chaux-de-Fonds
GENEVE, 8, rue du Rhône — Molard — Eaux-Vives — Mont-Blanc — place Dorcière — Servette — Champel — Acacias — Chêne — Carouge — Cointrin

Etudes classiques scientifiques et commerciales

- Maturité fédérale
- Ecoles polytechniques
- Baccalauréat français
- Technicums
- Diplôme de commerce
- Sténo-dactylographe
- Secrétaire-comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Nous cherchons un collaborateur

ayant exercé quelques années dans l'enseignement primaire, primaire supérieur ou secondaire.

Tâches : selon cahier des charges ; notamment participer à l'organisation de l'enseignement professionnel agricole et de cours pour enseignants agricoles de pays en voie de développement, inspection de certains cours ; conseiller pédagogique.

Exigences : formation pédagogique complète, esprit d'initiative, connaissance de l'allemand et si possible de l'anglais ou de l'espagnol ; âge : au plus 35 ans.

Salaire : selon formation et aptitudes, de 13 200 à 17 500 francs ou de 15 800 à 19 900 francs, plus allocations de résidence et de famille.

Entrée en fonction : dès que possible ou à une date à convenir.

Les demandes de renseignements, ainsi que les offres manuscrites avec biographie, copies de certificats et photo doivent parvenir à la Division de l'agriculture, Berne 3, pour le 10 avril 1961 au plus tard.

RESTAURANT

La photo d'amateur

Plus qu'une distraction
Une constante émulation

Appareils, films, travaux de haute qualité
Tout chez le spécialiste

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

PHOTO
PROJECTION
CINÉ

Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure : Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Cave de la Crausaz, Féchy

Bettemps Frères, prop., Féchy-Dessous.
Fameux cru de la Côte 1960. 1 fr. 70 pris à la cave. 1 fr. 90 franco gare. Verre à rendre. Caisse de 30 bouteilles. Tél. (021) 7 85 54

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX

Nationale Suisse
Berne

J.A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX